

Holtzemer

LA GAZETTE DE NOTRE VILLAGE



AOÛT 2021 **N° 48**



édito

Chères Holtzheimaises, chers Holtzheimois,

À la lecture de cette gazette, vous constaterez que l'été 2021, à Holtzheim, fut très riche en projets, activités, animations et nous ne pouvons que nous en réjouir.

Concernant le projet d'agrandissement de l'école, le lancement de l'appel d'offres a permis de retenir un cabinet d'architecte qui affinera ce grand chantier à venir.

La vente de certains corps de ferme et autres projets d'habitat nous ont conduit à discuter avec les promoteurs respectifs afin de leur donner les orientations souhaitées par la municipalité, soit une urbanisation qualitative, raisonnée et en harmonie avec notre village.

En lien avec l'Eurométropole de Strasbourg, nous avons validé le programme voirie de ce mandat, ainsi que les projets de pistes cyclables très attendus. Nous nous félicitons du succès du transport à la demande (TAD) « Flexhop » et avons adhéré à l'Agence pour le climat destinée à vous guider dans toutes vos démarches de rénovation thermique, de mobilité et d'économie d'énergie.

Le succès de notre traditionnelle Journée Citoyenne laisse également augurer une bonne participation au second nettoyage « Holtze Putz », tout comme la vie culturelle très riche qui a repris à l'Espace Marceau, les animations proposées à nos aînés... sans oublier les liens retrouvés avec la ville jumelée de Willstätt.

Enfin, nos associations se sont impliquées dans l'« Été Jeunes » qui a proposé un programme fourni. Elles ont également soutenu nos fêtes communales, organisé leurs propres manifestations. Qu'elles en soient vivement remerciées.

Il me reste à souhaiter, à chacune et chacun d'entre vous, une belle et agréable rentrée.

VOTRE MAIRE
Pia IMBS

4ème JOURNÉE
CITOYENNE
sous le soleil p.5

EXTENSION DE
l'école élémentaire,
du périscolaire
et du RAM p.7

ALBUM PHOTO
de l'été p.9

>> Et plus encore !



>> RETOUR SUR LE Conseil Municipal

DES 29 MAI ET 5 JUILLET 2021

Retour sur le conseil Municipal du 31 mai 2021

au terme duquel il a notamment été :

- **Tiré au sort** le nom de 9 personnes à partir de la liste électorale en vue d'établir la liste préparatoire des jurés d'assises pour l'année 2022.
- **Approuvé le choix de l'Association Générale des Familles du Bas-Rhin (AGF)** pour la gestion et l'exploitation du Centre d'accueil périscolaire et autorisé Madame le Maire à signer la convention de délégation de service public (DSP) avec l'A.G.F ainsi que tous les documents qui s'y rapportent.
- **Approuvé le programme** de « restructuration et d'extension de l'école élémentaire du Centre, du périscolaire et du RAM », l'étude de faisabilité réalisée par MP Conseil et ses conclusions concernant ce projet ainsi que le budget prévisionnel de l'opération estimé à 5 807 570 TTC.
- **Approuvé la modification du périmètre de chasse**, à partir du 15 juin 2021, en intégrant une quote-part de la parcelle cadastrée Section 32 N°137, soit une surface de 6.8 ha.
- **Décidé d'émettre un avis favorable au projet de mise à jour du Plan de Gestion des Risques d'Inondation (PGRI) Rhin-Meuse 2022-2027**, sous réserve que les observations et demandes de précisions indiquées dans la délibération du Conseil Municipal soient prises en compte.
- **Décidé d'allouer une subvention exceptionnelle** de 4 000 € en faveur de l'association Vogesia Basket, soit 2 000 € attribués pour la location de salles extérieures et 2 000 € pour la participation de la commune à l'acquisition d'une machine à shooter.
- **Autorisé à signer le renouvellement des contrats aidés** d'un agent ATSEM de l'école maternelle et d'un agent d'entretien des espaces verts pour une durée de 12 mois ainsi qu'un contrat d'accompagnement à l'emploi d'un agent d'entretien pour répondre aux besoins du service technique.

Retour sur le conseil Municipal du 5 juillet 2021

au terme duquel il a notamment été :

- **Demandé le versement par l'Eurométropole de Strasbourg** du fonds de concours, sur la base de 45 % des frais de structure de la médiathèque.
- **Approuvé l'adhésion de la commune** de Holtzheim à l'Agence du climat, le guichet des solutions, et **décidé de bénéficier de la cotisation annuelle** versée par l'Eurométropole pour soutenir le déploiement des activités de l'Agence à l'échelle du territoire métropolitain.
- **Approuvé le principe de mise en place d'une charte** relative aux antennes relais de téléphonie mobile avec prise d'effet au 1^{er} novembre 2021 entre l'Eurométropole, les opérateurs de téléphonie mobile et des bailleurs sociaux sur le territoire des communes volontaires de l'Eurométropole.
- **Autorisé Madame le Maire à signer la Charte d'entretien** et de gestion des espaces communaux publics et à s'engager dans une politique de réduction des pesticides en conformité avec la réglementation en vigueur.
- **Approuvé la Convention Territoriale Globale** à passer avec la Caisse d'Allocations Familiales du Bas-Rhin et les communes d'Entzheim, Blaesheim et Holtzheim jusqu'au 31 décembre 2025.
- **Approuvé l'instauration de la redevance d'occupation** du domaine public communal en lien avec l'exécution de travaux et fixé le tarif pour les matériels de chantier, à compter du 6 juillet 2021, à 2,50 €/m²/semaine calendaire. Toute occupation du domaine public fera l'objet d'un arrêté municipal.
- **Autorisé à signer la création d'un emploi permanent** d'adjoint technique territorial à raison de 22h pour l'entretien des bâtiments communaux et le renouvellement d'un contrat aidé d'agent d'entretien polyvalent pour une durée de 12 mois.

>> CONSEIL de l'Eurométropole

DES 7 MAI ET 25 JUIN 2021



Principaux points délibérés :

- **L'Eurométropole de Strasbourg se dote d'un pacte de gouvernance.**

Une plus grande transparence, la co-construction des politiques publiques et une équité entre chaque territoire composant l'Eurométropole, telles sont les motivations essentielles du pacte de gouvernance adopté par le Conseil du 25 juin.

- **Le futur tram vers Wolfisheim passera par le quartier du Hohberg.**

Après la concertation menée avec le grand public, le Conseil de l'Eurométropole de Strasbourg a tranché : la prolongation de la ligne de tramway « F » desservant Koenigshoffen desservira le quartier du Hohberg avant de rejoindre Wolfisheim.

- **Le bilinguisme, atout supplémentaire en faveur de l'Eurométropole de Strasbourg comme carrefour rhénan.**

Valoriser le bilinguisme et promouvoir la pratique du dialecte alsacien sont considérés comme des atouts importants pour promouvoir le rôle européen de Strasbourg et développer le bassin de vie transfrontalier. Le Conseil de l'Eurométropole soutient de nombreuses initiatives allant dans ce sens.

>> CONSEIL MUNICIPAL des enfants

Une visite pleine de surprises au siège de l'Eurométropole de Strasbourg pour le conseil municipal des enfants !



- **L'Eurométropole veille à protéger contre les inondations et les coulées de boue.**

Face aux évolutions climatiques et la brutalité de certains phénomènes météorologiques, le territoire doit être armé pour éviter les conséquences des inondations et coulées d'eau boueuse. L'enjeu est aussi écologique, avec la restauration de la biodiversité et du fonctionnement naturel des cours d'eau.

- **L'Eurométropole désormais en charge des ex-routes nationales sur son territoire.**

Aux termes de la loi qui fixe les compétences de la Collectivité européenne d'Alsace (CEA) en date du 1er janvier 2021, le réseau routier national non concédé ainsi que les 120 ouvrages d'art maillant le territoire eurométropolitain seront désormais à la charge de l'Eurométropole de Strasbourg.

- **La transformation de la M35 va entrer en phase active.**

Les premiers travaux de réaménagement de la M35 vont être engagés. Objectifs, notamment, interdire tout trafic de transit des poids lourds et en faire un axe multimodal.

Les membres de la Commission écoles et Jean-Francois Schelcher (professeur des écoles), se sont rendus, en bus et tram, à Strasbourg au siège de l'Eurométropole.

La rencontre avec la Présidente fut pleine d'émotions. Un accueil chaleureux leur a été réservé et la visite déclinée en trois temps a pu débuter.

La salle du SIRAC (Service de l'Information et de la Régulation Automatique de la Circulation), logé au sous-sol du centre administratif, a fortement impressionné les jeunes visiteurs. De multiples écrans y retransmettent les images du réseau urbain en temps réel, 24h sur 24.

La visite continue et nos jeunes élus se sont rendus dans **l'hémicycle**. Un PowerPoint leur a été présenté par Mme la Présidente elle-même ! Les questions ont fusé. Quelle fierté d'utiliser les micros comme les grands !

Enfin, au 9^{ème} étage, **la vue époustouflante** sur la ville de Strasbourg et sa périphérie, les Vosges et la Forêt Noire a été fortement appréciée par les enfants.

Un bon moment qu'ils ne seront pas près d'oublier...
Un grand merci à Mme la Présidente que nos jeunes ont toujours plaisir à rencontrer dans « leur » village.

>> L'EUROMÉTROPOLE DE STRASBOURG vient de présenter son plan vélo

il y a quelques semaines, voici ce qui va changer :

L'Eurométropole a voté et validé le vendredi 25 juin, l'adoption de son plan vélo, pour lequel **plus de 100 millions d'euros seront investis sur les cinq prochaines années.**

Le plan vélo prévoit, notamment, la création de **120 kilomètres supplémentaires de pistes cyclables.**

Concrètement, l'Eurométropole se fixe comme objectif de porter à **20 % la part des déplacements à vélo d'ici 2030.** Elle était de 11 % en 2019.



Tout le territoire de l'Eurométropole sera concerné (et plus encore). Le plan vélo contient sept grandes orientations :

- Créer des liaisons avec les **intercommunalités** voisines et renforcer les liaisons **transfrontalières** afin de permettre le développement sécurisé des déplacements domicile-travail et facilité par le vélo à assistance électrique ;

- Rendre **cyclables**, et donc sécurisés, les principaux axes routiers métropolitains radiaux permettant des accès rapides et sûrs ;
- Relier les communes de première et seconde couronnes par des aménagements en dehors des centres urbains pour développer les **longues distances** ;
- Améliorer et finaliser la rocade **Vélostras 1** pour faciliter les échanges entre communes et quartiers afin de rendre cyclable l'ensemble du territoire de l'Eurométropole dans sa diversité géographique ;
- Finaliser les liaisons structurantes facilitant le rabattement sur le réseau Vélostras, organiser un **réseau sécurisé** autour des gares TER, des collèges et lycées, favoriser l'accès aux zones d'activités ;
- Créer un « **contournement** » de l'ellipse strasbourgeoise afin d'éviter les conflits piétons-vélos et de sécuriser les itinéraires très utilisés ;
- Réaliser les ouvrages permettant le « **franchissement** » des coupures urbaines : voies de chemin de fer, réseau routier et autoroutier, voies d'eau qui constituent autant de ruptures accidentogènes pour les cyclistes.

Concernant plus particulièrement Holtzheim, il va s'agir de créer deux pistes cyclables pour relier les communes de Achenheim et celle de Wolfisheim ainsi que de finir la liaison entre le rond-point à l'entrée de la zone d'activités en arrivant de Geispolsheim vers la piste déjà existante qui longe les rails de chemin de fer (et arriver à la gare SNCF de l'aéroport).

>> 66 NOUVEAUX ARRÊTS flex'hop pour le Transport à la Demande (TAD)

Le transport à la demande (TAD), aussi connu sous le nom de Flex'hop, poursuit son développement. **270 arrêts sont désormais accessibles.**

Les 25 communes de deuxième couronne de l'agglomération sont toutes desservies, depuis mars, par la vingtaine de navettes électriques qui sillonnent les quelque 200 km² du territoire concerné de 5h à minuit. De quoi répondre à une demande de mobilité grandissante et de plus en plus fine, comme l'expliquent la présidente de l'Eurométropole et son vice-président en charge des déplacements.

« 15.000 personnes sont inscrites au service, qui a permis de réaliser plus de 104.000 voyages depuis son lancement, dont 50.000 sur les quatre derniers mois. Avec une offre aux horaires élargis et surtout un fonctionnement à la demande permettant aussi bien de rallier le cœur de l'agglomération que les communes entre elles, le TAD favorise l'équité territoriale et est surtout une alternative crédible à la voiture. » Et c'est aussi une des solutions proposées dans le cadre de la mise en place de la Zone à faibles émissions (ZFE), qui entrera en vigueur sur le territoire dès janvier prochain.

Le 21 juin, 66 nouveaux arrêts sont entrés en service. Situés dans des zones parfois excentrées, y compris hors de l'Eurométropole, comme ceux desservant les zones d'activités de Hoerdet et de Duppigheim, ils complètent la desserte basée sur les arrêts de bus des lignes régulières.



Le tout reste bien sûr toujours accessible via **l'appli Flex'hop**, le site internet www.flexhop.eu ou la ligne téléphonique dédiée **0 800 200 120** et au coût d'un trajet sur le réseau CTS.

>> ABONNEMENT CTS : IL SERA GRATUIT pour les jeunes de moins de 18 ans dès le 1^{er} septembre prochain !



À partir du 1^{er} septembre 2021, les jeunes de 4 à 17 ans résidant dans l'une des 33 communes de l'Eurométropole de Strasbourg pourront bénéficier d'un abonnement CTS bus/tram à 0 euro.

Pour voyager en règle, les bénéficiaires devront être en possession d'un titre de transport, qu'ils devront valider à chaque montée dans un véhicule de la CTS. Ils auront préalablement fait une demande d'abonnement, qu'ils soient déjà clients ou non de la CTS.

Cette démarche d'abonnement se fera exclusivement par internet. L'agence commerciale de la CTS ne pourra d'ailleurs pas traiter ces demandes directement sur place avant fin octobre.

Rendez-vous donc impérativement sur l'agence en ligne de la CTS (*accessible depuis le site internet de la CTS, rubrique « Titres de transport » / « Agence en ligne » <https://cts-strasbourg.eu/fr/Titres-de-transport/agence-en-ligne/>*).

Si vous n'avez pas encore de carte Badgé, elle sera envoyée à votre domicile par voie postale au plus tôt au mois d'août.

Des questions sur l'abonnement gratuit ?

Toutes les réponses sur cts-strasbourg.eu ou en contactant Allô CTS au 03 88 77 70 70.

>> 4^{ème} JOURNÉE CITOYENNE sous le soleil

C'est sous un beau soleil que s'est déroulée, le 22 mai dernier, la 4^{ème} Journée citoyenne. Jeunes, aînés, nouveaux arrivants... **Près de 80 bénévoles** ont répondu présents et ont contribué à l'embellissement du village.

Malgré l'application de jauges en raison des restrictions sanitaires et une météo incertaine, **13 chantiers** ont été définis en amont avec l'appui du service technique pour mener à bien cette journée de travail et de convivialité.

Dans les chantiers de l'**atelier Peinture**, les volets de la mairie, la salle de la Bruche, les murs du périscolaire, les bancs du parc municipal, les bacs à fleurs et les lampadaires reprennent des couleurs.

Devant la salle de la Bruche, jeunes et ados plantent un **potager**. D'autres bénévoles participent au **désherbage** des deux cimetières, composent et posent des **jardinières** sur le pont de la Bruche, aménagent le parvis de la médiathèque.

En raison de la crise sanitaire, l'atelier « confection du repas » n'a pas pu être maintenu mais tous les participants ont partagé un moment de convivialité autour d'un déjeuner préparé à l'avance.



Encore **un grand merci au service technique** pour son implication et son soutien durant cette matinée **ainsi qu'à tous les participants**.

Nous vous donnons **rendez-vous le 18 septembre 2021 à 8h30** sur le parking de la salle de la Bruche pour notre traditionnel **Holtze Putz**.

Vous pouvez vous inscrire en mairie ou par mail : mairie@holtzheim. Vous préciserez l'âge des enfants ainsi que votre participation ou non au repas offert.

*Nous comptons sur vous...
Nous avons besoin de vous !*

NAISSANCES

Oscar BRUNNER	23/03/2021
Emile BLAISON	26/04/2021
Gaspard LEVERENZ	26/05/2021
Clément et Robin SCHAEFFER	03/06/2021
Andréa SIMON	30/06/2021
Margaux NESPOLA	07/07/2021

DÉCÈS

François FREYMUTH	02/05/2021
Laurence FRITSCH	02/05/2021
Martine MATHIS	30/05/2021
Marie RODRIGUEZ GARCIAS	30/05/2021
Valérie SCHALLON	29/06/2021
Yvonne MEISSNER	04/07/2021
Raymond SATTLER	10/07/2021
Yvonne RIEFFEL	11/07/2021
Frieda HUSSER	19/07/2021
Albert RUPP	20/07/2021
Jean-François ANTONI	21/07/2021
Claudine ABBA	22/07/2021
Michel GUERDER	23/07/2021

MARIAGES

Thuy Thanh TRUONG et Brice BEINSTEINER	15/05/2021
Kathy BURTÉ et Jean-Noël HEITZ	29/05/2021
Pauline STAUB et Alexandre BRIOIS	29/05/2021
Jessy KITSOUKOU et Jonathan COULAUD	19/06/2021
Melissa MATTER et Mehdi MANIA	02/07/2021
Marie-Pierre LEDOUX et Léonid KHARLAMOV	10/07/2021

GRANDS ANNIVERSAIRES

80 ans

Marie Louise BISCHOFF	30/04/2021
Joseph SCHIR	12/06/2021

85 ans

Jean Marie FROHNHOEFER	30/04/2021
Marie-Anne SCHMIDT	11/05/2021
Irmgard FROHNHOEFER	16/05/2021
Raymond MONS	17/06/2021
Gérard FRITSCH	16/07/2021

90 ans

Eugène OTT	06/07/2021
------------	------------

92 ans

Marie Jeanne ULRICH	24/05/2021
Jean-Joseph BOTTEMER	06/07/2021

95 ans

Marie-Thérèse SCHAFFO	12/05/2021
-----------------------	------------

96 ans

Marie Alice NUSS	17/06/2021
Anne-Marie WERSINGER	27/06/2021

101 ans

Suzanne HAFNER	04/05/2021
----------------	------------

NOCES D'OR - 50 ans de mariage

Laurence et Daniel SOHN	06/05/2021
-------------------------	------------



>> N'oubliez pas votre **marché hebdomadaire,**
tous les samedis matin de 7h à 12h !



Venez faire vos provisions en **produits locaux de qualité** et passer un moment convivial.

Aidez et faites vivre nos producteurs locaux afin que perdure notre marché et qu'il contribue, encore longtemps, à la vie de notre cher village.

>> EXTENSION DE l'école élémentaire du Centre, du périscolaire et du RAM



Par délibération en date du 5 octobre 2018, la commune a souhaité mener une réflexion sur l'extension de l'école élémentaire du Centre, de l'accueil périscolaire et du Relais d'Assistants Maternels (RAM) pour anticiper, notamment, l'évolution démographique du village à court et moyen terme.

En effet, depuis le dernier agrandissement de l'école élémentaire en 1971, (1 922 habitants au recensement de la population en 1968), la population a augmenté de 1 804 habitants, soit une évolution de 93,86 %.

Depuis la construction du périscolaire en 2007 (3 038 habitants au recensement de la population en 2008), la population de Holtzheim a gagné 688 habitants, soit une progression de 22,55 %.

En 2016, la municipalité s'est également dotée d'un Relais d'Assistants Maternels.

Cette réflexion a donné lieu à la mise en place d'un comité de pilotage où se sont retrouvés à plusieurs reprises, les élus, les acteurs de la petite enfance et de l'éducation nationale.

La commune a également sollicité, à titre préparatoire, la Directrice de l'OLCA (Office pour la Langue et les Cultures d'Alsace et de Moselle) d'une part et, d'autre part, le responsable du réseau ABCM qui favorise l'apprentissage de l'alsacien en immersion.

Ces séances de travail ont permis de dégager le Projet Éducatif concernant les trois structures amenées à se développer : il insiste sur les valeurs et les projets dans le cadre du développement durable, de la citoyenneté et du bilinguisme.

Pour sa part, l'Assistant à Maitrise d'Ouvrage avait réalisé 7 scénarios qui ont fait l'objet de débats au sein du comité de pilotage.

Le 7^{ème} scénario, retenu par le comité de pilotage et les membres du conseil municipal, présente les caractéristiques suivantes :

- **Restructurer l'école** pour offrir les locaux nécessaires (salles de classe supplémentaires) ;
- Prendre en compte les élèves de l'école maternelle (3-6 ans) dans les effectifs d'accueil du **périscolaire** et de **restauration** ;
- Amplifier l'espace dédié au **RAM** et créer une entité RAM indépendante, compte tenu de la vitalité du réseau des assistant(e)s maternel(le)s qui fréquentent avec une grande satisfaction le relais ;

- Des travaux d'amélioration des **performances énergétiques** du bâtiment ;
- Une mise aux normes d'**accessibilité** de l'école.

Dans la perspective de la réalisation de ce projet phare de la mandature, la Commune avait pris les devants en acquérant la maison sise au 15 rue de l'École et le bâtiment du « Crédit Agricole ».

En date du 31 mai 2021, les membres du conseil municipal ont approuvé le budget prévisionnel de l'opération qui s'élève à 5 897 569 € TTC.

Pour financer ces travaux, la commune aura recours à l'emprunt pour la partie non-autofinancée.

En effet, 8 emprunts arrivent à terme d'ici 2023, ce qui dégage une capacité de remboursement pour les nouveaux emprunts contractés. Cette capacité sera complétée par le surplus du produit fiscal provenant de la nouvelle zone Joffre II estimé à 160 000 €/an.

Par ailleurs, la commune percevra, ponctuellement, environ 400 000 € provenant de la taxe d'aménagement sur les nouvelles constructions de Joffre II.

Enfin, la commune sollicitera également des subventions de l'Etat, de la Collectivité Européenne d'Alsace, de la Caisse d'Allocations Familiales et de la Région Grand-Est.

Concernant le planning, les services ont lancé le concours restreint de maîtrise d'œuvre. Les travaux devraient démarrer en 2023.

La mise en service de l'ensemble des équipements est envisageable pour novembre 2025.





>> QUELQUES NOUVELLES de nos globules rouges (*et blancs !*)

Mardi 22 juin s'est tenue la deuxième collecte du Don de Sang de l'année. **57 donneurs** ont été enregistrés. Un bon score, selon l'Établissement français du sang, même si le nombre de donneurs a été inférieur à celui d'avril, qui s'élevait à 73.

Cette dernière collecte a été l'occasion de faire le point après une longue période de contraintes et de bouleversements socio-économiques. Le profil des donneurs est constant et n'a nullement été affecté par la Covid. **Chaque collecte s'enrichit de 5 à 11% de nouveaux donneurs et, particulièrement, des jeunes de moins de 25 ans !**

Ce dynamisme est toujours assuré par une brigade amicale solide ainsi qu'une bonne communication.

Les deux prochaines collectes auront lieu à Hangenbieten, le 18 août et le 13 octobre.

La troisième collecte de Holtzheim sera organisée en décembre au Foyer Saint-Laurent. Bénévoles et donneurs fidèles sont nombreux à attendre la collation **Gemessup** (*soupe aux légumes*), si la situation sanitaire du moment le permet !

>> PRÊT DE JARDIN POUR **la création de potager**

Vous avez un potager, seulement vous n'avez ni le temps, ni l'énergie pour vous en occuper ?

Alors pourquoi ne pas prêter une parcelle de votre jardin à une personne qui saura l'exploiter et vous fera profiter d'une partie des fruits de son travail ?



L'objectif de cette démarche est de **mettre en relation** des personnes qui possèdent un jardin avec des jardiniers ou apprentis jardiniers.

Le principe est simple. Vous prêtez une partie de votre jardin à un habitant motivé

près de chez vous qui n'a pas de terre, mais rêve de créer un potager. En échange, le jardinier vous fait profiter d'une partie de sa récolte. On peut aussi envisager de prêter une parcelle de terre contre l'entretien du jardin par exemple, ce qui n'empêche pas d'offrir quelques légumes en prime !

Pas nécessaire de posséder un terrain immense. Quelques mètres carrés suffisent pour planter des tomates ! Aussi n'hésitez pas, inscrivez-vous, consultez les offres et rencontrez, près de chez vous, une main verte qui n'attend qu'un bout de terre pour exercer ses talents.

Une nouvelle manière de concevoir l'art du potager !

Parce que rien n'est meilleur que de savourer les légumes de son jardin, c'est une nouvelle manière de concevoir le jardinage, plus ouverte, plus conviviale, plus solidaire et définitivement inscrite dans l'air du temps. Dans un contexte économiquement difficile et idéologiquement flou, le partage de jardin entre particuliers c'est :

- Le droit de se nourrir et de nourrir sa famille sainement indépendamment de son budget.

- Redonner du sens à ce que l'on mange, car rien n'est plus sensé et gratifiant que semer une graine et la voir pousser.
- Raffermer le lien social, à l'échelle de la Commune, d'un quartier, à travers les rencontres et les échanges.
- Promouvoir les relations intergénérationnelles, le partage de savoirs entre les jeunes et les anciens.
- Créer une société solidaire basée sur des valeurs d'ouverture, de convivialité et d'entraide.
- Rendre les individus économiquement plus autonomes et écologiquement plus responsables.

Le prêt d'une parcelle de jardin se limite à la culture de la terre. Il ne s'agit pas, comme dans les jardins familiaux, d'un lieu d'agrément pour y séjourner, sauf accord du propriétaire.

Il est conseillé aux deux parties de consulter leur assureur pour couvrir d'éventuels dommages corporels ou matériels par une assurance spécifique.

Beaucoup de choses sont envisageables à partir du moment où elles sont formulées clairement. Une fois le contrat écrit ou moral établi, il ne reste plus que le plaisir de voir pousser les belles plantes et de croquer dans les fruits de son potager.

La démarche :

Complétez une annonce et consultez les offres, sur le site <http://www.holtzheim.alsace/preter-son-jardin/> ou en Mairie.

Lisez les conseils et suggestions dédiés au propriétaire et au jardinier. Après l'accord des deux parties, il est préférable de remplir et signer le contrat de prêt.

>> CONCOURS PHOTO "Les arbres remarquables de Holtzheim"

Les photos sélectionnées seront **exposées à la médiathèque pour un mois à partir du vendredi 24 septembre**. Vous pourrez exprimer **vos coups de cœur** qui détermineront le gagnant de ce concours. **Résultat dans la prochaine gazette.**



Album photos Été 2021

Fête de la musique



ÉTÉ JEUNES

Initiation à la pêche avec l'AAPPMA de Holtzheim



ÉTÉ JEUNES

Marche nocturne avec le club de marche nordique de Holtzheim



ÉTÉ JEUNES

Sortie Accrobranche au Parc Alsace Aventure à Breitenbach



ÉTÉ JEUNES

Balade à vélo et rencontre avec les aînés



Messti



Fête nationale
du 13 juillet



Àm 13 juillet

Dùnder Watter, es het gerajt, g'schitt, wàs es het kenne, de gànze Doe.
Àwer àm Oowe, wie e Wùnder, het sich de Himmël ùf g'heitert ùn d'Sünne het sich sogàr e bessel gezejt.
Mir hàn g'hofft, so làng drùf gewàrt. De Sààl isch voll g'sinn.
D'Pia Imbs het ìm Christian Huber, Bùrjermeister, ùn ìn de Willstätter Delegation Willkomme g'heisse.
Mir hoffe ùnseri Partnerschàft wider widdersch entwicke ze kenne.
D'Litt hàn Blàsier ùn Frèid g'het ; Mùsik zùm tånze, Werschtle ùn Flàmme Kùeche (àller ùfgasse).
D'Kinder hàn de Ùmzüg mit de Làtarne gemàcht ùn nooch de elfe...andlisch, de "feu d'artifice".
E Fescht, fàscht wie vorhaar.

Pour lire l'article en français,
flashez ce QR code.





LE MOT du Policier Municipal



Un Nouvel Arrêté "bruits de voisinage"

Il fait bon vivre dans notre village. L'exode citadin vers les campagnes en quête d'espace et de calme en est une preuve, s'il en faut. Pour certains, le développement du télétravail nous a permis d'apprécier, encore plus qu'à l'accoutumée, la quiétude de nos terrasses et jardins.

Mais il se peut parfois que le calme soit rompu par un bruit inopportun qui peut devenir gênant pour le voisinage s'il se produit au mauvais moment, voire irritant s'il est persistant ou récurrent. Il en va ainsi d'une tondeuse en action à l'heure d'un repas, d'un moteur de piscine ou de climatiseur qui trouble le repos nocturne, d'un chien qui aboie sans arrêt, etc...

Si le bon sens est garant du « bien vivre ensemble » et permet, en principe, d'éviter des nuisances pour le voisinage, un échange courtois avec l'involontaire fauteur de troubles est quelques fois nécessaire et suffit, en général, à supprimer la gêne. En cas de trouble persistant, quelle qu'en soit l'heure et quelle qu'en soit l'origine, il conviendra d'en informer la mairie ou la Gendarmerie.

C'est pour garantir, à tous, des moments de calme et limiter au maximum les nuisances sonores qu'un nouvel arrêté « bruit » est entré en vigueur dans notre commune. **Dorénavant, les activités sonores de bricolage et de jardinage sont autorisées durant les plages horaires suivantes :**

Lundi à vendredi	8h à 12h et 14h à 19h
Samedi	9h à 12h et 15h à 19h
Dimanche	9h à 12h

L'intégralité de cet arrêté est consultable en mairie et sur le site de la commune : www.holtzheim.alsace

>> PROTÉGEONS LES NOUES du lotissement les Colombes !

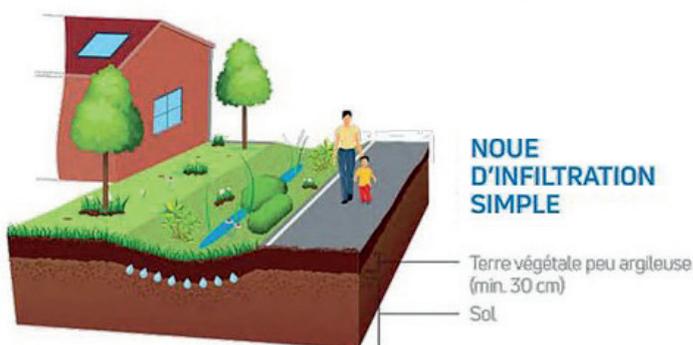
L'ensemble des eaux pluviales du lotissement les Colombes est géré en infiltration afin de répondre à la problématique actuelle, à savoir la **gestion des eaux pluviales** à la parcelle. L'objectif est d'éviter au maximum d'envoyer les eaux pluviales au réseau d'assainissement et de les gérer au plus près de là où elles tombent. Cela permet d'éviter la saturation du réseau et de limiter les inondations en milieu urbain par temps de pluie ainsi que les rejets vers le milieu naturel via les déversoirs d'orage.

Les eaux du domaine public sont dirigées vers des noues d'infiltration (fossé peu profond et large avec des rives en pente douce destiné à recueillir l'eau de ruissellement) dimensionnées pour un événement pluvieux de type vingtennal (ce qui représente 30 à 40 cm d'eau dans les ouvrages pour cette pluie intense) positionnées le long de chaque voirie. Le matériau constituant le fond de la noue est une couche de sable sur environ 30 cm, enveloppé dans un géotextile reposant sur le terrain naturel. Par-dessus se superpose une couche de terre végétale permettant aux végétaux de type graminées et plantes vivaces de pousser. Elles ont été construites en 2012.

L'entretien des noues en tant qu'espaces verts est réalisé par le service de l'eau et de l'assainissement de l'Eurométropole ainsi que le suivi qualitatif du dispositif d'infiltration et l'entretien hydraulique.

Les services de la commune de Holtzheim ont la charge du nettoyage et de l'enlèvement des déchets.

Il est rappelé que l'accès aux noues est interdit à tout véhicule. Seule une débroussailleuse ou une tondeuse à main dirigée par une personne à pied peut circuler sur les noues. Il est également interdit de déposer des gravats, de jeter des débris dans les ouvrages car cela nuit à leur bon fonctionnement. De même, les noues ne constituent ni un terrain de jeu, ni un passage pour les promeneurs pour ne pas endommager le géotextile et la végétation car c'est un ouvrage vivant.



>> DES NOUVELLES DES projets immobiliers au cœur du village

Vous êtes nombreux à nous interroger sur le devenir de quelques sites au cœur du village. Voici l'état d'avancement des projets :

Projet immobilier sur le terrain de la ferme Adam.



La ferme Adam est située à proximité de la mairie, au 28 rue du Lieutenant Lespagnol, et fait l'objet d'un projet immobilier.

Cette ferme est composée d'une maison alsacienne et de plusieurs dépendances. **Cet ensemble constitue l'une des plus anciennes constructions de Holtzheim.**

L'entrepreneur qui a acquis cette ferme s'est déjà mis en relation avec la mairie pour présenter son projet d'aménagement. Après plusieurs rencontres, il s'est engagé, auprès de Mme le Maire et de l'équipe municipale, à réhabiliter la maison alsacienne pour y aménager **deux logements**. Pour rappel, la municipalité avait identifié et protégé la ferme comme une « maison remarquable » dans le cadre du PLUI.

En revanche, les dépendances, en trop mauvais état, ne seront pas réhabilitées et seront démolies.

Le projet de nouvelles constructions érigées à la place devra respecter les volumes et l'esprit des anciennes granges alsaciennes, avec un aménagement d'espaces verts. Plusieurs logements avec parkings seront ainsi proposés à la vente.

La commune organisera une réunion publique pour présenter le projet.

Projet immobilier Serrurerie Heitz

La Serrurerie Heitz s'installera dans la zone d'activités Joffre. Ses propriétaires ont alors cédé l'ensemble des parcelles à un promoteur immobilier avec lequel la municipalité est en dialogue constant. L'enjeu pour la commune est d'indiquer ses souhaits dans le cadre de ce projet privé. La zone étant constructible, des besoins en maisons individuelles et petits collectifs ainsi qu'en appartements pour nos seniors ont été identifiés dès lors qu'ils s'insèrent harmonieusement au cœur du village.

C'est ainsi que le promoteur devra cet automne présenter les esquisses de ce programme à la municipalité.

Là aussi, **le projet sera exposé à la population** dès qu'il prendra forme.

>> À LA RENCONTRE DES dirigeants d'All Solutions



On ne peut manquer, dans la **zone d'activités Joffre II**, les immenses locaux de près de 24 000 m² de la société All Solutions. Vous êtes nombreux à vous interroger sur son activité. Nous sommes donc allés à la rencontre de ses dirigeants.

All Solutions est une société spécialisée dans **l'affrètement et le transport logistique routier, ferroviaire ou maritime**. Cette entreprise familiale porte des valeurs de respect de l'humain et de l'environnement en cherchant à **réduire au maximum son empreinte carbone**.

Les locaux holtzheimois proposent des **espaces de stockage** de marchandises et entreposent principalement de l'électroménager ainsi que des articles vestimentaires, notamment pour le compte de la société PUMA.

Aucun produit chimique ou dangereux n'y sera stocké. Cependant, le risque d'incendie est pris en compte. C'est pourquoi, deux bassins de rétention sont prévus : le premier pour éteindre un éventuel incendie et, le second, pour retenir les eaux d'extinction afin de ne pas polluer la nature environnante.

L'un des sujets d'inquiétudes des riverains concerne la rotation des camions. Elle n'excédera pas 50 camions par jour, soit 4 fois moins que la société de transport déjà présente sur Joffre II.

Le respect de la **biodiversité** constitue l'une des préoccupations de l'équipe dirigeante qui encourage ses salariés, au nombre de 200, à utiliser les mobilités douces. Des aires de stationnement pour vélos et des bornes de recharge pour véhicules électriques seront mises à leur disposition. Ils seront également incités à prendre les transports en commun.

Un projet d'Eco-pâturage et l'installation de ruches sont également à l'étude.

>> LA VOGESIA HOLTZHEIM LANCE son académie Basket

À partir de septembre, la Vogesia a décidé d'innover en lançant son académie appelée « Élite basket Académie », destinée aux 18-23 ans désireux de progresser individuellement.

Avec la crise sanitaire, les clubs sont dans l'obligation de trouver de nouvelles idées pour continuer à grandir. La Vogesia Holtzheim a choisi son créneau : celui de la **formation individuelle**. Celle-ci sera portée par **Damien Alison**.

Arrivé au club en 2014, le responsable technique a créé l'école de mini-basket en 2016 puis la CTC BAZ pour les équipes de jeunes. « Depuis quatre ans, on est sur la formation jusqu'à l'âge de 17 ans, explique Damien Alison. Le but de l'académie est de combler le trou entre les équipes de jeunes et les équipes seniors. Nous souhaitons continuer la formation individuelle sur la catégorie U18 à U23 ».

L'entraîneur est parti d'un constat simple. « Il y a les sections sportives organisées par le Comité 67 mais elles s'arrêtent à 17 ans. Derrière, les joueurs les plus forts intègrent les centres de formation de la SIG ou de Gries. Mais s'il n'a pas la possibilité de rejoindre le haut niveau, le joueur passe de trois à quatre entraînements, hors club, par semaine, à uniquement des entraînements avec son club. Il y a donc ce constat qu'il manque une étape entre les U18 et les seniors ».

La force de cette académie est qu'elle s'adresse à tous, peu importe le club. « On ne veut pas être exclusif », affirme Damien. Elle sera gratuite pour ceux qui pourront participer à la vie du club (75 € par mois pour les autres). Les places seront chères puisque la Vogesia ouvrira ses portes à **16 joueurs ou joueuses** uniquement, avec trois créneaux minimum par semaine.

Les critères de sélection sont clairs : « **La motivation ! On va aussi regarder le projet scolaire et la possibilité de s'entraîner. Le but n'est pas de faire de la quantité, on veut des joueurs crédibles et surtout ne pas vendre du rêve** », prévient Damien Alison.

A ce jour, il ne reste que 4 places.

Contact : Damien Alison
06 03 54 40 58
damien.alison@hotmail.fr

>> INAUGURATION DU terrain synthétique

L'inauguration du nouveau terrain synthétique s'est déroulée samedi 3 juillet matin sous un beau soleil.



Sous les yeux d'élue(s) et de membres du comité de l'AS Holtzheim, Madame la maire Pia Imbs, Sébastien Zaegel, conseiller d'Alsace, Olivier Studer, directeur de la ligue du Grand Est de football et Éric Lutz, président de l'AS Holtzheim ont, tour à tour, pris la parole et se sont félicités de la concrétisation de ce beau projet qui va permettre aux **310 licencié(e)s** de pratiquer leur sport favori dans de meilleures conditions.

Ce projet était primordial pour l'évolution du club et va permettre à l'ASH de continuer à grandir et à être ambitieuse lors des années à venir.

Cette inauguration s'est conclue autour d'un petit moment convivial.

>> TOURNOIS D'ÉTÉ DES associations sportives holtzheimois

AS Holtzheim : tournoi super vétérans

L'AS Holtzheim a organisé son traditionnel tournoi super vétérans le samedi 3 juillet.

Ce tournoi a réuni **onze équipes**. Ce sont, finalement, les super vétérans de l'AS Hochfelden qui se sont imposés.

Ce tournoi s'est déroulé dans une ambiance conviviale pour le plus grand bonheur du **président de l'ASH Eric Lutz, des membres du comité et des participants**.

TC Holtzheim : tournoi interne

Le TC Holtzheim, sous la houlette de son **président Robert Seher**, a organisé un tournoi interne homologué et un tournoi de double mixte non-homologué afin que les licencié(e)s du club puissent se retrouver, pratiquer leur sport favori et passer un bon moment tous ensemble.

Au cours de ce mois d'août (du 7 au 29 août), a eu lieu le **10^{ème} tournoi Open Sénior** sur les installations du TCH.



Vogesias Holtzheim Basket :

La Vogesia Holtzheim Basket organise son **Forum le samedi 4 et le dimanche 5 septembre**.

Le samedi, l'ensemble des équipes de jeunes du club seront sur le parquet.

Le lendemain, les équipes 1 et 2 masculines seniors seront sur le pont.

14h : Holtzheim 2 (Prénationale) – Kaysersberg 2 (Prénationale)
16h30 : Holtzheim (Nationale 2) – Kaysersberg (Nationale 1)

Samedi 25 Septembre

Organisés par le Comité des fêtes, à l'auditorium de l'Espace Marceau

JAZZ

Concert exceptionnel du FUZ QUARTET

Venue d'Ukraine, **Yuliia** croise au Conservatoire de Strasbourg le chemin de **Nello, Maxime et Lucas**. Rapidement ils commencent à créer un répertoire issu de standards de jazz.

Puis un jour, au hasard de leurs échanges, ils choisissent une chanson traditionnelle ukrainienne et l'adaptent dans une version jazz et trouvent le résultat fort réussi.

C'est ainsi que naît cette idée d'un nouveau répertoire, mélangeant jazz et musiques traditionnelles ukrainiennes. Ils façonnent alors une musique sensible et vivante, tantôt empreinte de douceur, tantôt imprévisible menée par la belle voix slave de **Yuliia**, la contrebasse de **Lucas**, la batterie de **Maxime**, et le piano de **Nello**.

Tel un coup de pinceau sur une toile vierge, ils travaillent à exprimer et expérimenter leur matière sonore. L'improvisation faisant partie intégrante de leur parcours musical, il est indispensable pour le quartet de s'y plonger, de créer et recréer des atmosphères, des ambiances, toujours différentes.

Yuliia Vydovska : chant - violon

Nello Dronne : piano

Maxime Epp : batterie

Lucas Habe : contrebasse



Ouverture des portes à 20h. Début du concert à 20h30 - Entrée libre avec chapeau à la sortie.

Réservation par mail : resa-marceau@holtzheim.fr - Protocole Covid en vigueur respecté le jour du concert.

Samedi 9 Octobre

ROCK ALSACIEN

Concert des ASSOIFFÉS

Les Assoiffés viennent de Mittelbergheim, sont passés à la télé en prime time, ont fait le buzz avec un clip hilarant et un premier album qui les a conduits des rives du Rhin à celles du Missouri. Dans ce quintet du pays de Barr, deux générations de musiciens célèbrent leur amour du rock et leur attachement au dialecte. Des thèmes intemporels sur une musique résolument actuelle : l'assemblage idéal pour les amateurs de culture régionale, ravis de voir le terroir boosté à l'énergie des guitares.

Sorti en juillet 2016, *A Sturz e de Nàcht*, le premier album des Assoiffés, plonge ses racines dans le terroir fertile du Zotzenberg et génère une série de concerts de part et d'autre du Rhin et conduit le groupe jusqu'aux États-Unis.

En 2018, les Assoiffés passent à la télé : France 2 leur consacre un sujet pour illustrer le peps de leur village natal. Dans ce challenge du « Village préféré des Français », Mittelbergheim termine deuxième mais les Assoiffés, eux, font l'unanimité !

En 2019, le groupe s'engage dans la composition et l'enregistrement de son second album, qui paraît au début de l'année 2021 et intitulé « A Schlegele esch gwàtsch » (« Un p'tit coup, ça vaut pas l'coup »), les Assoiffés affirment leur style singulier, animé par une énergie de punk rock festif. L'écriture est sensible et personnelle, tout en jouant avec les expressions alsaciennes.

Le groupe développe actuellement une formule acoustique, dans laquelle il s'autorise à expérimenter ses morceaux dans une couleur différente. À découvrir là où les Assoiffés donnent leur plus belle énergie : la scène !

DAVE : basse - chant lead

PHIL : guitare acoustique - chant lead

GUIGUES : guitare Lead - chœurs

NICKY : guitare Rythmique - chœurs

SAM : batterie - chœurs



Ouverture des portes à 20h. Début du concert à 20h30 - Entrée libre avec chapeau à la sortie.

Réservation par mail : resa-marceau@holtzheim.fr - Protocole Covid en vigueur respecté le jour du concert.

Septembre 2021

MARDI

7 SEPTEMBRE à 18h30

LECTURE BILINGUE

« *Mir fâwle mit nànder* » lecture en alsacien par **Aline et Catherine**.
Sur inscription.

MERCREDI

8 SEPTEMBRE à 15h

BRICOLAGE

Atelier bricolage proposé par **Aline, Christiane et Julien**.
À partir de 5 ans, places limitées et sur inscription.

MARDI

21 SEPTEMBRE à 19h30

PROJECTION/DÉBAT

En partenariat avec le RAM :
"Même qu'on naît imbattables !"
afin d'aborder le thème des Violences Educatives Ordinaires.
Rachel DIETRICH, coach parental animera le débat. Public adulte sur inscription.

MERCREDI

22 SEPTEMBRE à 10h30

CONTES

Contes et histoires pour nos bébés lecteurs.
Places limitées et sur inscription.

MERCREDI

22 SEPTEMBRE à 15h

ATELIER BD

Avec **Florian Poirier**.
Public enfant à partir de 6 ans et sur inscription.

VENDREDI

24 SEPTEMBRE à 17h

STREET ART

Inauguration du **mur de Street art** avec la participation du Géant des Beaux Arts dans le jardin de la médiathèque.
Tout public et sur inscription.

MARDI

28 SEPTEMBRE à 15h

EXPO PHOTOS

Visite de l'exposition photos « **Arbres** » qui sera visible tout le mois d'octobre et projection d'un DVD en lien avec cette exposition dans l'auditorium.
Public adulte sur inscription.

MERCREDI

29 SEPTEMBRE à 15h

CINÉMA

Séance **Ciné-jeunes** dans l'auditorium.
À partir de 6 ans et sur inscription.

Octobre 2021

La Fête de la science revient pour célébrer ses 30 ans du 1^{er} au 11 octobre 2021

Exposition « **L'univers lointain** » en partenariat avec le Jardin des Sciences.

Nébuleuses, amas d'étoiles, galaxies constellent notre environnement lointain. Les observatoires terrestres et spatiaux accompagnent le regard de l'humanité vers ces objets célestes majestueux, en révélant une partie de leur histoire qui permet ainsi de reconstituer l'architecture de notre univers.



fête de
la Science

MERCREDI

6 OCTOBRE 15h-17h

A LA DÉCOUVERTE DE L'ASTRONOMIE !

En partenariat avec la Fédération des Associations d'Astronomes Amateurs d'Alsace - À partir de 10 ans. Tout public. Places limitées et sur inscription.
Etoiles, planètes, système solaire,... l'astronomie est un sujet à la fois vaste et passionnant. Dans le cadre de la Fête de la Science 2021, la Fédération des Associations d'Astronomes Amateurs d'Alsace sera présente à la médiathèque pour vous en faire découvrir tous les secrets ! Réunis dans l'auditorium, cette rencontre avec un/des astronome(s) amateur(s) sera aussi l'occasion de répondre à toutes les questions que vous pourriez vous poser !

VENDREDI

8 OCTOBRE à 17h30

ESCAPE GAME

« RECHERCHE À RISQUE »

À partir de 14 ans. Places limitées et sur inscription.
« Vous êtes un groupe de survivants reclus dans cette bibliothèque, suite à la contamination de l'air extérieur. Vous êtes bloqués là. Impossible de survivre au-delà de ces murs ! C'est alors que vous découvrez des affaires. Les affaires d'une scientifique qui semblait sur le point de trouver un remède... Et elle reste introuvable. C'est sans doute la dernière chance de sauver l'humanité ENTIÈRE ! Saurez-vous décrypter et récupérer tout son travail avant l'évacuation en urgence de la ville ? »

MARDI

12 OCTOBRE à 15h

CONFÉRENCE :

« LES PLANTES SONT-ELLES INTELLIGENTES? »

Avec François BERNIER, professeur de biologie, Faculté des sciences de la vie, Université de Strasbourg.

Une conférence organisée en partenariat avec le JDS- Tout public, sur inscription.

Les plantes sont-elles intelligentes ? Ont-elles des sentiments ? Une conscience ? La multiplication d'ouvrages sur cette thématique pousse François Bernier à se pencher sur le sujet. A travers des conférences, ce professeur de biologie végétale à l'Université de Strasbourg souhaite mettre en garde le grand public sur certaines contre-vérités.

MERCREDI

13 OCTOBRE à 15h

BRICOLAGE

Atelier bricolage proposé par **Aline, Christiane et Julien**.
À partir de 5 ans, places limitées et sur inscription.

MERCREDI

20 OCTOBRE à 15h

SPECTACLE

Dans le cadre du festival VOOLP
« **Vos oreilles ont la parole** » spectacle « **Polaire** » par la compagnie **Papier Plum'**.
À partir de 3 ans et sur inscription.

MERCREDI

27 OCTOBRE à 10h30

CONTES

Contes et histoires pour nos bébés lecteurs.
Places limitées et sur inscription.

MERCREDI

27 OCTOBRE à 15h

CINÉMA

Séance **Ciné-jeunes** dans l'auditorium.
À partir de 6 ans et sur inscription.

Un petit théâtre d'ombres à la médiathèque !

Grâce aux mains habiles de **Christiane** et **Julien**, un petit théâtre d'ombres a vu le jour à la médiathèque !

Originaire de Chine, il consiste à projeter sur un écran des silhouettes découpées et montées sur des baguettes. Avec l'aide d'une petite lumière et de l'obscurité ambiante, le théâtre d'ombres devient un magnifique objet avec lequel raconter des histoires !

À l'heure où nous écrivons ces quelques lignes, nous sommes en train d'y apporter les dernières petites touches ! Patience, patience...

Nous avons hâte de vous proposer plein de belles histoires avec !



Inauguration du mur de Street art

Christian Richert, notre artiste local, a passé des journées entières, cet été, à la médiathèque à travailler sur ce mur, entouré d'une douzaine de personnes, toutes motivées et enthousiastes.

Un vrai travail collectif, chacun y a mis sa patte, il en surgit une multitude de détails, de messages, de couleurs, de graffitis, de portraits !

Ce petit groupe aura le plaisir de vous dévoiler leur création le **vendredi 24 septembre à 17h !**



Partir en livre

Cet été, la médiathèque a participé à la manifestation nationale « Partir en livre », la **grande fête du livre jeunesse**, l'occasion aussi de faire des animations hors les murs, cela nous a permis de découvrir « **Le local** », un très beau lieu artistique et d'organiser de beaux ateliers animés par **Claude Lory !**

Rétrospective des 400 ans de Jean de la Fontaine



Tout au long du mois de juillet, la médiathèque vous a proposé diverses animations pour célébrer les 400 ans du poète français : bricolage, lecture, table ronde, podcast, ...

Pour celles et ceux qui souhaiteraient les (ré)écouter, rendez-vous sur le portail de la médiathèque : mediatheque-holtzheim.fr

Atelier d'écriture animé par Catherine Lavergne

« **Délires et des mots** » ou l'écriture pour se lire, la poésie pour se dire. La peinture, la sculpture, les images sont sources d'émotions et d'inspiration... l'atelier vous propose de vous retrouver pour mettre en mots et exprimer les nôtres en prose ou en « vers à pieds ».

Public adolescents et adultes, gratuit sur inscription, **toutes les semaines le vendredi de 18h à 19h, à partir du 1^{er} octobre.**

Les mensuelles du mardi

Depuis peu, la médiathèque vous propose un rendez-vous mensuel, « **nouvelle formule** », projections, conférences (les conférences du soir ont été déplacées les après-midi), lectures...

- Séquence nostalgie en juin, à la projection de « Dites, c'était comment Holtzheim autrefois ».

- Rire et bonne humeur lors du rendez-vous de juillet, pour la lecture bilingue des Fables (français/alsacien).

La médiathèque y a également accueilli des résidents de l'Ehpad et leurs animatrices associées aux animations mensuelles du mardi après-midi.

Une séance de rattrapage (mir fawle mit nànder) aura lieu le **mardi 7 septembre à 18h30 pour les amateurs de bons mots en dialecte.**

Prochaines mensuelles à retenir :

28 septembre et 12 octobre, à 15 heures



>> GRAINOTHÈQUE

La saison des récoltes bat son plein. **Pensez à prélever graines et semences** pour réapprovisionner la grainothèque. Les semis de l'an prochain se préparent maintenant.

Petit lexique : l'été - de Sùmmer - der Sommer - the summer

CALENDRIER DES manifestations

Septembre

DIMANCHE

12 SEPTEMBRE

PÊCHE

Vente des billets le mercredi, samedi et dimanche.

Organisé par l'AAPPMA - Étang de pêche

SAMEDI

18 SEPTEMBRE à 8h30

HOLTZE PUTZ

Nettoyage des abords des routes et berges.

Organisé par la Commune

Foyer St Laurent

SAMEDI

18 SEPTEMBRE à 20h

SPORT

**Basket, Nationale 2
Holtzheim-W.O.S.B**

Organisé par VOGESIA - Hall des sports



« TOUR DU JUMELAGE »

Le dimanche 19 septembre le circuit « Tour du Jumelage » sera officiellement inauguré dans le cadre du STADTRADELNS 2021.

Pour ce faire, les cyclistes de Willstätt partiront le matin, emprunteront le pont Pierre-Pflimlin pour arriver à Holtzheim.

De là, avec les cyclistes de Holtzheim, ils se dirigeront vers la Passerelle des Deux Rives (env. 15 km).

C'est là qu'aura lieu l'inauguration officielle du « Tour du Jumelage ».

En présence de Pia Imbs notre maire et Présidente de l'Eurométropole de Strasbourg et de Christian Huber maire de Willstätt.

Puis de la passerelle, nous continuerons ensemble, pour ceux qui le souhaitent, pour terminer le tour à la mairie de Willstätt pour célébrer cette nouvelle initiative du comité de Jumelage.

Le « Tour du Jumelage » complet fait environ 66 km de long. Il faut compter 4,5 heures pour le parcourir intégralement.

Tous les citoyens qui aiment faire du vélo sont cordialement invités à participer à cette inauguration.

Merci de vous inscrire en mairie, soit par Mail à mairie@holtzheim.fr, soit par téléphone au **03 88 78 05 84**.

Pour tous renseignements, contactez M. Philippe KNITTEL au 06 44 38 89 10.

Octobre

SAMEDI

2 OCTOBRE à 20h

SPORT

**Basket, Nationale 2
Holtzheim-La Charité 58**

Organisé par VOGESIA - Hall des sports

DIMANCHE

10 OCTOBRE

MARCHE POPULAIRE

Organisé par Sport Énergie Holtzheim

Salle de la Bruche

DIMANCHE

10 OCTOBRE

PÊCHE

**« Grosses Truites »
gratuite titulaire carte étangs**

Organisé par l'AAPPMA - Étang de pêche

SAMEDI

16 OCTOBRE à 20h

SPORT

**Basket, Nationale 2
Holtzheim-Beaujolois Basket**

Organisé par VOGESIA - Hall des sports

DIMANCHE

17 OCTOBRE

PÊCHE

« Grosses Truites » gratuite titulaire carte étangs

Organisé par l'AAPPMA - Étang de pêche



Association Agrée pour la Pêche
et la Protection du Milieu Aquatique
de Holtzheim

Vente de truites

31 octobre 2021

Nous organisons une vente de truites fraîches, vidées, prêtes à cuire et de truites fumées au chalet de l'association de 9h à 12h.
Livraison possible sur Holtzheim le 30 octobre en fin d'après-midi pour les personnes de plus de 65 ans.

TARIFS :

Truite fumée (350g / 400g) : 5€ pièce
Truite portion (350g / 400g) : 3,50€ pièce
Truite saumonée (1,3kg / 1,5kg) : 10€ le kg

RESERVATIONS :

SOHN Nicolas : 06.64.91.08.53, nvsohn@estvideo.fr

Règlement par chèque uniquement
Date limite truite fumée : 13 octobre 2021
Date limite truite fraîche : 24 octobre 2021

L'AMICALE des aînés

L'amicale reprend tout doucement ses activités et vous propose deux rencontres « jeux de société »
les jeudis 23 septembre et 7 octobre, de 14h30 à 17h30, salle des associations.

Sur inscription auprès de Fabienne Uhlmann 06 17 94 32 14.

Par ailleurs, trois rendez-vous à la médiathèque **les mardis 7 septembre** à 18h30 (fables en dialecte), **28 septembre** à 15h (expo et projection) et **12 octobre** (conférence) à 15h.
Sur inscription au 03 88 78 82 26.

